

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jean-Gabriel Bolduc

<https://www.cadre21.org/membres/052c7cb977991bfe304586e0>

Date d'obtention : 2020-11-06 13:56:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je trouve que le schéma d'intervention est très clair. Les rôles sont plus clairs et le partenariat ne sera que meilleur.

En me référant à la trousse, je pourrai mieux documenter les situations.

Maintenant que je sais que j'en ai la responsabilité, je pourrai confisquer le cellulaire si j'ai des informations fiables qu'il y aurait de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va me permettre de m'assurer de bien délimiter mon rôle et d'avoir également une évaluation uniformisée peu importe la situation. En ce sens, les situations vont être plus simples à gérer dans l'optique où la formation a rendu cela plus facile à décortiquer.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention lorsque la demande provient d'un parent de ne pas débiter l'évaluation à l'aide de la trousse sauf si le jeune vient par la suite nous demander de l'aide ou que d'autres jeunes viennent en parler à des adultes dans l'école. La formation vient rappeler l'importance de ne jamais regarder ou consulter le contenu potentiellement pornographique.

Je ferai attention pour bien documenter les situations sans influencer le processus légal.